

ASSOCIATION SOS AMIANTE

Informe les cheminots actifs, retraités et ayants droits que des permanences sont assurées tous les

JEUDI DE 14H00 A 17H00

**DANS LES LOCAUX DE
MUTUELLE "ENTRAIN"**

**5 Boulevard Camille Flammarion
13001 MARSEILLE**

TEL 04.95.04.30.60 – FAX 04.91.08.20.10

L'association a pour but :

- faire prendre en compte à 100 %, par la SNCF, les soins et le suivi médical de toutes les personnes ayant été en contact direct ou indirect avec l'amiante, par un contrôle sérieux et approfondi (scanner, échographie...)
- reconnaissance en tant que maladies professionnelles des pathologies issues de l'amiante ou d'autres.
- Indemnisation en réparation des préjudices subis des ex-agents et agents victimes de des maladies, ainsi que des conjoints et ayants droits des agents décédés. (FIVA ou faute inexcusable de l'employeur)
- S'investir dans la prévention et la solidarité santé et, à ce titre, demande à l'ensemble des cheminots de se rapprocher d'elle.

Il n'est pas nécessaire d'appartenir à une mutuelle ou autres organisations pour adhérer à notre association.

BULLETIN D'ADHESION

Règlement par chèque à l'ordre de : **SOS AMIANTE**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :/...../...../...../...../ PORTABLE :/...../...../...../...../

Email :@.....

Adhésion de soutien (non malade), veuve avant reconnaissance Maladie professionnelle **16€**

Actifs ou retraités atteints d'une maladie professionnelle non reconnue

Veuves après reconnaissance de la maladie professionnelle de leur époux **28€**

A adresser à : SOS Amiante Cheminots de Marseille

Mutuelle "Entrain"

5 Boulevard Camille Flammarion

13001 MARSEILLE

Les informations recueillies sont nécessaire pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.